

## RÉGLEMENTATION : TEXTES OFFICIELS

**2002** : Rapport Delaubier

**2005** : Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 (article 27 codifié L321-4)

« **La scolarité peut être accélérée** en fonction du rythme de l'apprentissage de l'élève. »

**2007** : La loi d'orientation « [...] une meilleure prise en charge des élèves à haut potentiel ou manifestant des aptitudes particulières et qui montrent aisance et rapidité dans les activités scolaires, "notamment par des **aménagements appropriés**" ».

**2009** : Circulaire n° 2009-168 du 12 novembre 2009

« [...] la **situation, apparemment paradoxale, des EHP** qui, bien que présentant de remarquables capacités intellectuelles, ne réussissent pas dans les apprentissages scolaires... »

**2012** : Circulaire n° 2012-056 du 27 mars 2012 B.O.E.N.

« Dans chaque académie, un **référént EHP** est l'interlocuteur privilégié pour les parents et la communauté éducative. »

**2013** : Circulaire n° 2013-060 du 20 avril 2013 B.O.E.N. « ... une attention particulière devra être accordée aux élèves à haut potentiel (EHP) [...]

**Éduscol propose un module de formation** à cette particularité. »

**2014** : Circulaire n° 2014-068 du 20-5-2014

« Les EHP bénéficient des aménagements pédagogiques nécessaires. S'ils éprouvent des difficultés, un **programme personnalisé de réussite éducative (PPRE)** [...] S'ils présentent également des troubles des apprentissages, un **plan d'accompagnement personnalisé (PAP)** organisant les aménagements afin de leur permettre d'entrer dans une dynamique de réussite scolaire. »

**2017** : 16-11-2017 : lettre Inform@lire75 n°55, et lettre de l'encadrement n°280

## EHP<sub>75</sub>

Cellule académique pour la scolarisation des élèves à haut potentiel dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>d</sup> degrés

12, boulevard d'Indochine CS 40 049 - 75933 Paris cedex 19

Tel. : 01 44 62 40 40

Fax : 01 44 62 12 72

<https://www.ac-paris.fr/portail/ehp75>

Mail : [ehp75@ac-paris.fr](mailto:ehp75@ac-paris.fr)

1 rectorat | 2 sites

Enseignement scolaire au Visalto | 12 boulevard d'Indochine, 75933 Paris Cedex 19

Enseignement supérieur en Sorbonne | 47, rue des Écoles, 75230 Paris cedex 5

[www.ac-paris.fr](http://www.ac-paris.fr) | [www.sorbonne.fr](http://www.sorbonne.fr) | [communication.sorbonne@ac-paris.fr](mailto:communication.sorbonne@ac-paris.fr)

[@academie\\_paris](https://twitter.com/academie_paris) | [paris.academie](https://www.facebook.com/paris.academie) | [academie\\_paris](https://www.instagram.com/academie_paris)

## EHP<sub>75</sub>

Cellule académique  
pour la scolarisation  
des élèves à haut  
potentiel dans  
le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>d</sup> degrés



POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

## CONNAÎTRE ET COMPRENDRE UN EHP

Les élèves à haut potentiel (EHP) représentent 2 à 3 % de la population scolaire, tous milieux confondus. Certains d'entre eux nécessitent une attention particulière et la mobilisation de toute la communauté scolaire et des familles.

### Le reconnaître : quelques signes évocateurs

Il est soit perfectionniste, soit désordonné, mais manque souvent de méthode. Il peut être brillant à l'oral mais peiner à l'écrit. Il a peu de relations sociales avec ses pairs mais recherche celles de l'adulte. Il s'ennuie en cours. Il peut être désinvesti ou rapide mais parfois lent. Son hypersensibilité peut le conduire à amplifier la perception des choses. Ses résultats scolaires sont parfois inégaux selon les matières ou les années.

### Le comprendre : quelques signes de personnalité

Il peut être hypersensible, émotif. Il a souvent une mauvaise estime de lui, se sent différent. Il n'a pas assez de complexité pour pouvoir se construire. Il peut parfois paraître insolent. Il a un sens aigu de la justice et peut remettre en question les contraintes.

## L'ÉLÈVE ET LES APPRENTISSAGES

Tous les élèves à haut potentiel ne sont pas en difficulté scolaire et peuvent très bien réussir. Mais un certain nombre de ces élèves présente des difficultés associées.

### Comment fonctionne-t-il ?

- Il fonctionne avec des associations d'idées très rapides.
- Il passe très vite de l'effort à la pensée automatique.
- Il va vite dans sa tête mais il est parfois plus lent avec ses mains.
- Il a des difficultés à passer de la globalité au séquentiel.
- Il maîtrise souvent mal l'implicite.

### Troubles associés

Certains enfants à haut potentiel présentent des difficultés associées telles que :

- des troubles DYS : dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dyspraxie, dysgraphie,
- des Troubles du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDA/H),
- des troubles du sommeil,
- des Troubles Oppositionnels avec Provocation (TOP).

## QUELLES RÉPONSES ADAPTÉES ENVISAGER ?

- Valoriser les comportements positifs.
- Éviter la répétition.
- Ne pas être dans le « + d'exercices » mais dans l'approfondissement en favorisant un accès plus large à l'information.
- Donner de la complexité.
- L'aider à faire des liens avec d'autres thématiques.
- Mettre en place un PPRE (Projet Personnalisé de Réussite Éducative) ou dans le cas de troubles spécifiques d'apprentissages, « Dys », un PAP\* (plan d'accompagnement personnalisé).
- Aménager la scolarité (déclassement, saut de classe).

### Les aides et aménagements

L'enfant à haut potentiel a besoin de défis. Parce que réussir quand c'est difficile permet de développer l'estime de soi, il est utile de :

- favoriser les activités qui le mettent en état de recherche (exposés, comptes-rendus d'expériences),
- favoriser le tutorat,
- l'aider à structurer sa pensée en travaillant sur les cartes heuristiques,
- mettre en place des méthodes de travail par étapes et des stratégies d'apprentissage,
- utiliser les outils numériques possibles (ordinateur, Internet...).

### Cellule EHP75

Depuis la rentrée 2017, le rectorat a mis en place une cellule académique EHP 75 pour tous les élèves scolarisés de la maternelle au lycée dans un établissement public et domiciliés à Paris. Elle est pilotée par Madame Catherine Mercier-Benhamou, DASEN et animée par Florence Pâris, Référente académique EHP. Une page spécifique a été créée sur le site internet de l'académie et propose un certain nombre d'informations et de ressources : <https://www.ac-paris.fr/portail/ehp75>. Lorsqu'aucune solution satisfaisante n'a été trouvée en interne et localement, la situation d'un élève identifié à haut potentiel pourra être étudiée en commission académique EHP. Le dossier (constitué du formulaire de demande EHP, bilan complet identifiant la précocité intellectuelle, 3 derniers bulletins scolaires, bilans complémentaires éventuels, et justificatifs de domicile) sera adressé par l'établissement scolaire ou/et la famille par voie numérique à l'adresse suivante : [ehp75@ac-paris.fr](mailto:ehp75@ac-paris.fr). Le Groupe de Travail EHP (GT EHP) constitue un réseau de correspondants EHP pour intervenir sur les différents bassins académiques, et pour développer des ressources pédagogiques spécifiques.

## Les différents acteurs

**L'enseignant** : il s'interroge, repère, dialogue avec la famille, met en place une pédagogie adaptée et des aménagements profitant au plus grand nombre.

**Le chef d'établissement** : il coordonne les rendez-vous, rencontre la famille, assure le suivi du dossier et de la scolarité, organise la mise en place d'une équipe éducative, d'un PPRE ou d'un PAP si besoin, informe le référent académique EHP.

**La famille** : elle est l'interlocuteur privilégié, et se trouve souvent tout aussi déstabilisée que l'école. Elle attend de l'écoute et de la compréhension de la situation. Les échanges avec la famille s'organisent lors de rencontres avec les partenaires de l'école (équipe éducative, entretien...).

**Les partenaires** : le psychologue scolaire, le maître E, le maître G, la cellule académique EHP. Les aides extérieures possibles : l'orthophonie, la psychomotricité, l'ergothérapie, l'orthoptie, la psychologie.

## Les membres du réseau académique EHP

Catherine MERCIER-BENHAMOU,  
DASEN

Florence PÂRIS, *référente  
académique EHP75*

Dr Ivan CARTACHEFF, *médecin EN*

Aude BRIOT, *IEN, 14A*

Nihad JNAID, *chargée de mission  
EHP75*

Jean-Christophe GARDE, *PERDIR,  
collège Janson de Sailly (16<sup>e</sup>)*

Jean-Philippe LABY, *PERDIR,  
collège Maignan (6<sup>e</sup>)*

Florence WEISSLER, *PERDIR,  
collège Georges Braque (13<sup>e</sup>)*

Elsa DESLANDRES, *psychologue  
EDA*

Eric BATTUT, *enseignant spécialisé  
(18 A)*

Violaine BELLONE, *CPC (5-6)*

Nathalie DESTIN, *CPC (12A 3)*

Corine CIPRÈS, *CPC (18A)*

Frédéric DALEY LE MERRER, *CPC  
(14A)*

Anne-Sophie LEFEBVRE, *CPC  
(14 B-15 A)*

Florence HEMAR, *CPC (19B)*

## Les associations

Les associations nationales spécifiques :

- **ANPEIP** (Association Nationale pour les EHP) : <http://www.anpeip.org/accueil-idf>
- **AFEP** (Association Française pour les EHP) : <http://www.afep-asso.fr/>

Associations pour les troubles spécifiques du langage et des apprentissages :

- **APEDA** : <http://www.apeda-france.com/>
- **DFD** : [www.dyspraxies.fr/](http://www.dyspraxies.fr/)
- **FFDYS** : <http://www.ffdys.com/>
- **TDA/H** : [www.tdah-france.fr/](http://www.tdah-france.fr/)